

## Aperçu – souscription (calcul du risque)

---

**REMARQUE :** Le présent document est purement descriptif. Il s'agit d'un aperçu général qui ne constitue pas une police d'assurance ni une analyse de vos risques et de votre exposition au risque.

### Processus de souscription général

Lors de l'étude d'une assurance commerciale, la couverture, la prime et le risque sont soigneusement calculés et examinés au cas par cas. Le personnel de souscription a des paramètres à respecter en fonction de l'appétit pour le risque des compagnies d'assurance ou de leur portefeuille – il s'agit essentiellement d'un niveau de compréhension et d'acceptation d'un certain type de risque. Le personnel de souscription agit au nom des compagnies d'assurance pour aller chercher de nouvelles affaires et primes tout en protégeant le rendement du capital investi de leurs propres actionnaires. À l'instar des banques, les compagnies d'assurance tirent plus de profit de l'investissement des importantes réserves d'argent que des primes elles-mêmes.

Le marché de l'assurance a tendance à fluctuer en fonction des marchés souples (souscription moins stricte, grande capacité, primes concurrentielles) et des marchés difficiles (souscription plus stricte, moins de capacité, primes plus élevées). Cela joue un rôle important dans l'orientation du personnel de souscription.

En général, le personnel de souscription demande à des actuaires de fixer des taux minimums (en fonction du montant d'assurance, par exemple, 0,25 \$ par tranche de 100 \$ de couverture) et des chargements en estimant la probabilité qu'une réclamation ait lieu à l'avenir au moyen d'un examen des tendances des sinistres antérieurs (théorie des probabilités, loi des grands nombres, etc.). En fonction des caractéristiques générales des groupes de partage ou de certaines catégories d'opérations, ainsi que des facteurs de risque propres à l'organisation concernée, le personnel de souscription applique les taux minimums et ajoute tout chargement ou toute augmentation supplémentaire pour tenir compte de l'exposition au risque supplémentaire.

Le personnel de souscription peut refuser le risque, l'accepter, ou encore l'accepter sous certaines conditions (réduction de la couverture, augmentation de la prime, augmentation des franchises, ajout d'exclusions ou de conditions). Voici quelques-uns des principaux éléments de risque (il y a des variations pour l'assurance des biens et d'autres types) pris en compte pour la responsabilité civile :

- type et emplacement de l'entreprise;
- âge de l'entreprise;
- caractéristiques et succès financiers antérieurs et futurs (taille, stabilité, revenus, actifs, gestion);
- nature des activités (nombre personnes clientes ou participantes, types d'activités, niveau de danger lié à l'activité [par exemple, risque de blessure des personnes participantes, proximité d'un hôpital, lieu de séjour]);
- antécédents en matière d'assurance;
- litiges antérieurs ou en cours (emploi, bénévoles, clientèle, membres de la communauté, etc.);
- réclamations d'assurance antérieures et en cours (nature, importance, fréquence, tendance);
- historique des sinistres (montant des primes payées par rapport au montant des réclamations payées – 1 an, 3 ans, 5 ans, 10 ans, historique);
- actions postérieures aux réclamations pour atténuer les sinistres futurs;
- contrôles des risques et pratiques de prévention des pertes (par exemple, double signature des chèques, décharges, supervision, ratio parents-enfants, audits internes);
- limites de couverture et couvertures rétroactives.